

Syndicat CGT-CTS  
Syndicat CGT-CUS  
Syndicat SUD-CUS

Monsieur Roland RIES  
Président de la CTS  
Monsieur Jacques BIGOT  
Président de la CUS

Strasbourg, le 26/02/2013

Messieurs,

Par la présente, les Syndicats CGT et SUD de la CUS, ainsi que le Syndicat CGT de la CTS souhaitent vous interpeler sur la problématique du pouvoir d'achat rencontrée par les salariés de ces deux grands services publics.

Nous sommes conscients de votre attachement et de votre soutien au combat que mènent chaque jour les salariés, et que vous avez vous-même, avec le groupe parlementaire socialiste et apparentés (cf. session ordinaire du Sénat du 6.12.2007), qualifié de « combat de justice et d'efficacité ».

Lors de cette séance, vous avez également reconnu que « *tout augmente, sauf les salaires. Les Français ont le sentiment, largement justifié, de « gagner moins et de payer plus* » et avez soutenu les revendications des salariés, en ces termes :

*« Nous voulons que les classes populaires et les classes moyennes reçoivent leur juste part de la croissance. Nous voulons que leur travail et leurs efforts dans le redressement du pays soient justement rémunérés. Mais le pouvoir d'achat est aussi un facteur d'efficacité économique. Il alimente la consommation qui est à l'heure actuelle le seul moteur de la croissance »*

(cf. session ordinaire du Sénat du 6.12.2007)

Pour notre part, force est de reconnaître que la condition des salariés de la Ville de Strasbourg, de la CUS et de la CTS , entreprise et collectivités dont vous faites partie de l'exécutif devient chaque jour plus préoccupante.

Cette situation est d'autant plus pénible à vivre et à comprendre pour les salariés de la CTS que la santé financière de cette dernière est des plus favorables. En effet, pour l'année 2011, l'expert comptable du Comité d'entreprise de la CTS a relevé « *une performance de gestion qui atteint un sommet historique* ».

Pour 2012, l'expert comptable a également souligné que la contribution versée par la CUS à la CTS est passée de 118,3 millions d'euros (budget initial) à 110,7 millions d'euros (budget révisé) et rappelé que pour 2011 cette contribution est passée de 122 millions (budget initial) à 116,7 millions d'euros (budget révisé) **soit une économie pour la CUS de 12,9 millions ...**

Les deux dernières négociations annuelles, à la CTS, ont été des plus minimalistes pour les salariés, au regard de ces millions d'économie et à la flambée des prix des produits et services de première nécessité, ainsi que des différentes taxes et impôts directs ou indirects.

Nous vous rappelons également que bon nombre de ces salariés sont également des contribuables de la CUS, doublement pénalisés avec l'augmentation des taxes reversées à la CUS.

**Les signataires du présent courrier considèrent que ce sont tous les agents qui ont contribué à ces bons résultats, et qui devraient, très justement, pouvoir en profiter, dès cette année.**

Les agents de la CUS eux aussi souffrent d'une dégradation flagrante de leur pouvoir d'achat. Avec le gel des salaires constaté depuis l'année 2010 et l'effet mécanique visant à réajuster à hauteur du salaire minimum légal, les salaires les plus modestes de la fonction publique, c'est l'ensemble de la grille indiciaire qui subit un tassement par le bas.

Les deux collectivités où vous êtes en responsabilité détiennent des leviers importants permettant d'atténuer cette perte du pouvoir d'achat, notamment par le biais du régime indemnitaire. Or, malgré la clause de revoyure prévue dès 2009 pour de nouvelles négociations en 2012, le régime indemnitaire des agents B et C de la CUS n'a plus été revalorisé.

La CGT-CUS et SUD-CUS regrettent également l'interprétation faite publiquement du Rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Les agents de la CUS ont littéralement été jetés en pâture à l'opinion publique en les présentant comme des nantis et des privilégiés sans qu'aucune intervention des élus en poste ne vienne corriger cet état de fait.

Plus inquiétante encore est sans doute l'intervention du premier adjoint qui enfonce le clou en induisant publiquement l'idée d'une « sédimentation » d'acquis auxquels les agents devraient renoncer. Nous nous inscrivons en faux contre cela.

En conséquence, nous attirons votre attention, loin de certains fantasmes exploités à des fins sans doute partisans, sur la réalité du quotidien vécu par une grande partie des salariés CUS. Près de 1000 agents de la collectivité sont des vacataires (cf : rapport de la CRC) , travailleurs les plus précaires de notre société et à ce titre ne bénéficient d'aucun droit, ni même d'aucun contrat de travail.

**Nous refusons que les agents de la CUS et de la CTS, soit près de 10.000 citoyens, deviennent une variable d'ajustement économique.**

Nous espérons vivement, maintenant que la sensibilité de pensée que vous représentez dispose de tous les leviers politiques dans notre pays, que vos positions, notamment votre intervention en faveur des salariés concernant la défense de leur pouvoir d'achat (Session Ordinaire du Séant, 6.12.2007), pèseront dans ce débat et que vous interviendrez en ce sens afin que les traminots et salariés de la CUS puissent enfin bénéficier d'un véritable coup de pouce salarial.

Les salariés de la CUS et de la CTS sont maintenant dans l'attente d'un geste significatif de votre part qui pourrait leur confirmer l'intérêt que vous leur portez.

Nous restons bien entendu à leurs côtés afin de les soutenir dans leurs revendications.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pierre CATALA

CGT CTS

Bertrand BLINDAUER

CGT CUS

Cindy STREICHER

SUD CUS